



CÉRÉALES BIO

Fiche filière

À retenir

20 657 producteurs engagés en France
1^{er} producteur de céréales bio dans l'UE
281 collecteurs (dont 197 négociants)
839 041 tonnes de céréales bio collectées

ORGANISATION

- La filière céréalière biologique française se concentre sur une douzaine d'espèces dont quatre grandes productions : blé tendre, maïs, orges et triticale. Le blé tendre est la première céréale collectée.
- La filière bio fait intervenir trois grands types d'acteurs : les producteurs (20 657 producteurs engagés dans la filière céréalière en 2021/22), 281 collecteurs bio (84 coopératives, 197 négociants) et les transformateurs (170 moulins ayant écrasé des grains et 24 fabricants d'aliments du bétail).
- La campagne commerciale est définie comme la période qui s'étend du 1^{er} juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1.

SURFACES EN FRANCE

Les surfaces céréalières bio ou en conversion en France sont celles qui ont le plus progressé, multipliées par 3,8 entre 2011 et 2021 et par 2 entre 2016 et 2021. Elles représentent aujourd'hui près de 6 % de la sole totale de céréales.

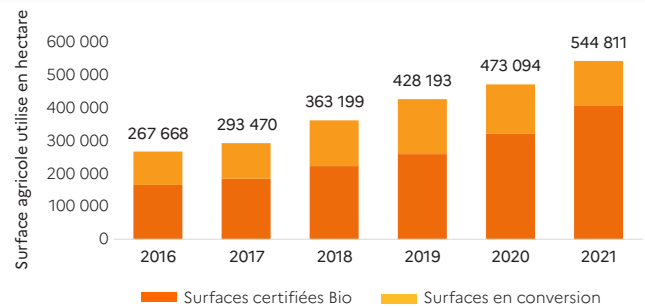
COMMERCIALISATION

La première mise en marché des céréales françaises (bio et conventionnelles) est réalisée par les organismes collecteurs déclarés (Art L 666-1 du Code Rural et de la pêche maritime). Ces derniers sont en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente ultérieure des céréales. Alors que la production bio est difficilement quantifiable en France, du fait de rendements variables, les volumes de collecte, soumis à des obligations déclaratives, constituent une base de données robuste afin de suivre l'évolution de ces filières.

LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE DANS L'UE

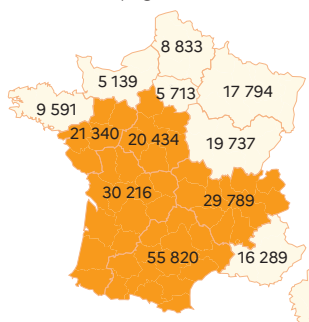
En 2019, les surfaces de céréales cultivées en bio ont dépassé 2,4 millions d'hectares, progressant de 9,4 % par rapport à 2018. Elles représentaient 4,3 % de la surface totale en céréales en 2019. 58 % des surfaces de céréales bio étaient localisées dans cinq pays : France (18 %), Italie (14 %), Allemagne (12 %), Espagne (9 %) et Pologne (6 %).

Évolution des surfaces céréalières françaises

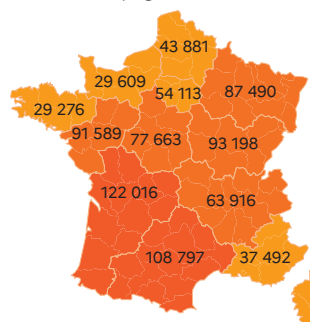


CAMPAGNE 2021/22 : COLLECTE CÉRÉALIÈRE BIOLOGIQUE RECORD

Répartition de la collecte biologique nationale
Campagne 2016/17



Répartition de la collecte biologique nationale
Campagne 2021/22



240 695 tonnes collectées dont 19 % de C2 → **x 3,5** → 839 041 tonnes collectées dont 18 % de C2

En tonne
○ < 20 000
● de 20 000 à 60 000
● de 60 000 à 100 000
● > 100 000

- La collecte a été multipliée par 3,5 entre 2016 et 2021. En 2021/22, elle était dominée par le blé tendre (46 % des volumes) et le maïs (22 %).
- Quatre régions (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire) réalisent 50 % des tonnages collectés.
- La Nouvelle-Aquitaine est la 1^{ère} région de collecte toutes céréales confondues avec 15 % des tonnages.
- Blé tendre bio : 1^{ère} céréale collectée en France avec 387 201 tonnes (dont 18 % de C2), la collecte progresse de 65 % par rapport à 2020/21. L'Occitanie réalise 18 % des volumes collectés suivie par la Bourgogne-Franche-Comté (15 %).
- Maïs bio : Progression de 3 % par rapport à 2020/21, la collecte s'établit à 187 003 tonnes (dont 14 % en C2). Première région de collecte, la région Pays de la Loire représente 24 % des tonnages devant l'Aquitaine (23 %).
- Triticale bio : 3^e céréale bio collectée. En 2021/22, cela représente 92 327 tonnes (dont 49 % de C2 ; + 31 % par rapport à 2020/21). Le Centre Val de Loire réalise 16 % des tonnages suivie par la Nouvelle-Aquitaine (14 %).
- Orges bio : 4^e céréale bio avec 7,5 % de la collecte toutes céréales, dont 24 % en C2. La principale zone de culture est l'Auvergne-Rhône-Alpes (15 % des volumes) puis le Grand-Est (13 %).



PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS DES CÉRÉALES BIO

En 2021/22, les deux principaux débouchés des céréales issues de l'agriculture biologique en France (hors utilisations à la ferme ; pour les 4 principales céréales citées) sont la fabrication d'aliments pour animaux (42 % des volumes) et la meunerie (27 %). Viennent ensuite les exportations pour 13 % des volumes. On compte dans les bilans environ 5 % de collecte (et importations) de bio déclassé, c'est-à-dire non valorisés en circuit bio.



TRANSFORMATION

En 5 ans, face à la demande croissante, les mises en œuvre de céréales bio par l'industrie ont été multipliées par 1,7 en meunerie et par 1,8 en fabrication d'aliments du bétail.

L'industrie de la meunerie bio

Au cours de la campagne 2021/22, l'industrie de la meunerie bio est la 2^e industrie utilisatrice de céréales bio. 222 milliers de tonnes dont 93 % de blé tendre, ont été transformés.

207 milliers de tonnes de blé tendre bio ont été transformés en farine. 64 % de la production de farine bio est consommée par la boulangerie artisanale et les fournails des grandes et moyennes surfaces (GMS). Ce poste est en progression de 6 % par rapport à la campagne précédente.

L'industrie de l'alimentation animale bio (FAB) :

Les FAB ont incorporé 325 milliers de tonnes de céréales bio au cours de la campagne 2021/22, en retrait de 2 % par rapport à la campagne précédente. Majoritairement transformé par cette industrie, le maïs représente 37 % des incorporations puis le triticale 25 % et enfin le blé tendre (23 %).

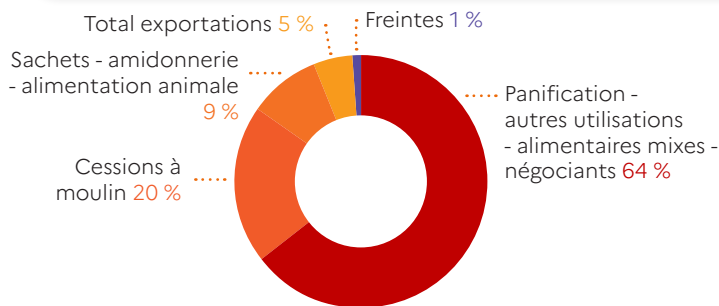
Au cours de la campagne 2021/22 :

l'industrie de la meunerie bio est la première industrie utilisatrice de graines de céréales bio ; 222 427 tonnes de céréales bio dont 93 % de blé tendre, ont été utilisées par les moulins bio.

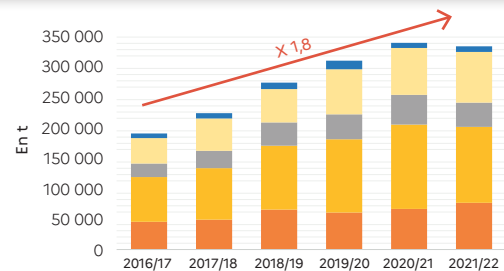
187 189 tonnes de blé tendre bio ont été transformées en farine (soit 91% des utilisations des meuniers).

64 % de la production de farine bio est consommée par la boulangerie artisanale et les fournails des GMS. Ce poste est en progression de 6 % par rapport à la campagne précédente.

Ventilation des utilisations des farines (2021/22)

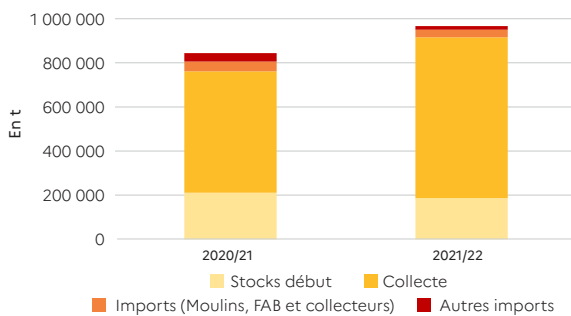


FAB : Évolution des mises en œuvre totales

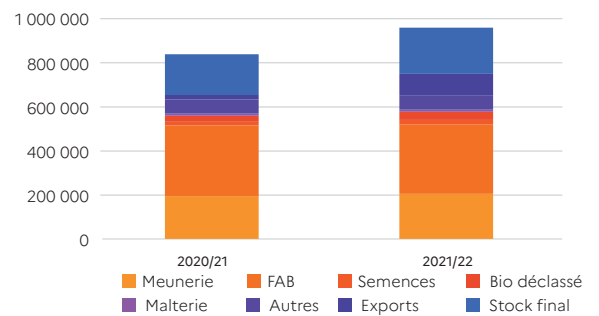


BILANS

Ressources



Emplois



ÉCHANGES

Notons qu'aucune donnée officielle sur les échanges n'est disponible du fait d'absence de nomenclature douanière spécifique aux produits bio. Les échanges sont donc estimés à partir des retours d'experts et des éléments de bilan disponibles.

Les échanges s'opèrent principalement avec les pays limitrophes.

Les imports (moulins, FAB et organismes stockeurs) sont en retrait de 22 %.

La France a importé près de 19 000 tonnes de blé meunier au cours de la campagne 2021/22 et les importations (4 céréales) par l'industrie de l'alimentation animale se sont élevées à 15 000 tonnes.

Lors de la campagne 2021/22, la France a produit plus de céréales bio que nécessaire pour couvrir ses besoins intérieurs ; il en reste un excédent exportable supérieur aux années précédentes.

Il est estimé que les exportations des 4 principales céréales bio ont été multipliées par 5 sur un an.